



PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE 2008-2012

VILLE DE MANIWAKI

DAA
› **Stratégies**

460, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2H2 CANADA
Téléphone 514 954-5300 · Télécopieur 514 954-5345
www.arbour.ca

Table des matières



Mise en contexte et méthodologie.....3

Profil socio-économique.....4

Forces et opportunités, faiblesses et contraintes.....23

Enjeux et défis26

Orientations stratégiques et le plan d'action.....34

Mise en contexte et méthodologie



La Ville de Maniwaki constitue le principal centre de services pour l'ensemble de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ; on y retrouve donc la plus forte concentration de population, de services et de commerces.

Mais Maniwaki est confrontée à une économie axée en très grande partie sur l'exploitation des ressources (foresterie, agriculture) et se retrouve en situation économique à tout le moins précaire compte tenu de la réorganisation de l'industrie forestière toute entière, de la réduction de la capacité d'exploitation forestière et, plus globalement, des effets de la mondialisation des marchés et de la hausse du dollar canadien.

La ville présente par ailleurs un taux d'emploi parmi les plus faibles des municipalités de la MRC, soit de 48,5%, et sa population stagne et vieillit.

La MRC a été reconnue par le MAMR comme étant admissible au Fonds de soutien aux territoires en difficultés et par le MDEIE au Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles.

Dans ce contexte, la MRC a conclu, avec le MAMR, un contrat de diversification et de développement économique, rendant disponible une somme de 1 050 000 \$, au cours des trois prochaines années, pour soutenir la démarche de diversification et de développement des municipalités de Grand-Remous, de Maniwaki et de Denholm.

Comment faire en sorte de positionner Maniwaki pour que d'autres secteurs d'activités puissent s'y développer et favoriser l'essor économique nécessaire à une relance économique, que les secteurs actuels puissent se développer davantage, en termes de développement de marchés ou de produits ? Comment profiter des avantages de la région et de son propre territoire tout en contrant au maximum les inconvénients ? Et surtout comment appuyer les entrepreneurs, promoteurs et investisseurs qui pourraient assurer le développement et la diversification de l'activité économique ? Telles sont les questions auxquelles ce plan de développement et de diversification économique doit répondre.

La première étape a consisté à élaborer un diagnostic de la situation au plan socio-démographique et socio-économique, diagnostic qui s'est appuyé sur des données factuelles.

Une consultation a par la suite été menée afin de recueillir les points de vue des acteurs du développement et de détecter les créneaux qui pourraient avoir un avenir pour Maniwaki. Cette phase de consultation a culminé en avril avec la tenue d'un Forum, où tous étaient conviés et qui a réuni une soixantaine de personnes, qui ont validé le diagnostic présenté et les enjeux et défis qui en découlent.

Compte tenu des atouts et des faiblesses du territoire, les conclusions des consultations ont permis d'identifier des axes prioritaires d'intervention pour améliorer sa situation au plan économique.

Le plan d'action présenté définit les actions permettant de faire face aux priorités retenues.



PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE

MANIWAKI

Profil socio-économique

Description du territoire d'intervention



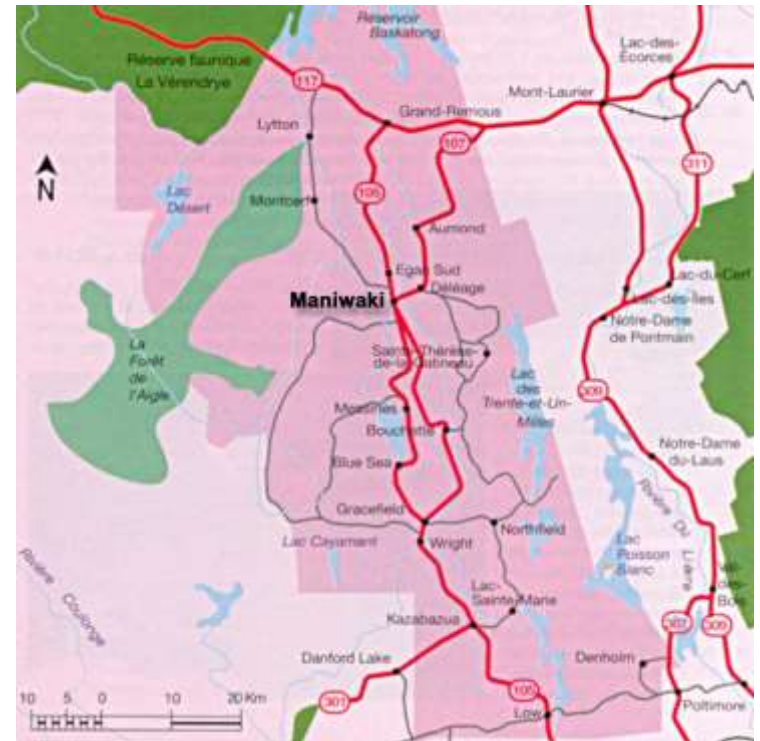
Les périmètres urbains de Maniwaki, Egan-sud et Déléage constituent l'agglomération urbaine régionale de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, regroupant quelque 7 000 habitants.

Sise sur les bords de la rivière Gatineau, au confluent de la rivière Désert, la Ville de Maniwaki s'étend sur 5,8 kilomètres carrés, à 130 km au nord de Hull. Elle est la principale agglomération du nord de l'Outaouais.

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, qui appartient à la région de l'Outaouais, compte 15 municipalités et deux villes, dont Maniwaki est la plus peuplée, cinq territoires non organisés et deux communautés algonquines. La MRC compte une superficie totale de 13 424 kilomètres carrés, La Vallée-de-la-Gatineau constitue en fait une des grandes MRC du Québec. Le territoire de la Vallée de la Gatineau est bordé, au sud, par la MRC des Collines-de-l'Outaouais, à l'ouest par la MRC Pontiac, et à l'est par la MRC d'Antoine-Labelle.

Principal centre de services de la MRC, Maniwaki signifie en algonquin «Terre de Marie». La ville a officiellement été fondée en 1851 par les Oblats et elle a obtenu son statut de «Ville de la province de Québec» en 1957.

Située dans l'axe routier Gatineau / Abitibi-Témiscamingue, Maniwaki offre une gamme de services complets à ses citoyens et à ceux des municipalités environnantes : écoles primaires et secondaires, services de santé et services sociaux, garderies, cinéma et théâtre, bibliothèque, centre des loisirs, etc.



Profil socio-économique

Localisation et infrastructures



- ✓ Située dans l'axe routier qui relie la ville de Gatineau et l'Abitibi-Témiscamingue, Maniwaki peut constituer une ville d'étape accueillante pour les visiteurs et un centre de services pour les villégiateurs et touristes fréquentant son territoire. On y retrouve un hébergement de qualité et d'excellents restaurants.
- ✓ En effet, au-delà des limites de la ville, c'est le plongeon dans la grande nature. Forêts à perte de vue, lacs et rivières. Les quelques 600 lacs qu'on retrouve en territoire municipal font d'ailleurs de la région une zone de villégiature par excellence, rehaussée par un climat clément, facilement comparable à celui de la région montréalaise.
- ✓ La route 105, qui traverse la Ville de Maniwaki au passage, constitue le principal chemin pour l'Aéroport inter-municipale de Maniwaki situé à environ 12 km au sud de la ville vers la municipalité de Messines.
- ✓ La Ville de Maniwaki profite d'un parc industriel dont la superficie permet en principe un développement appréciable. La superficie totale du parc industriel est de 696 113 mc, dont 499 498 mc(72%) est occupé. Sur la superficie non occupée, 72 712.9 mc (10%) bénéficie des infrastructures de services.

Profil socio-économique

Variations de la population et perspectives démographiques



- ✓ Selon Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec, la population de la Ville de Maniwaki montrait en 2006 une baisse de 13% par rapport à 1996, même si elle compte encore la plus forte population de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.
- ✓ Le décret sur la population provenant du ministère des Affaires municipales du Québec établit à 4 195 la population de Maniwaki en 2008, en hausse depuis les récentes années mais toujours en baisse si on la compare à 1996.
- ✓ La population de la Vallée-de-la-Gatineau, quant à elle, enregistrait en 2006 une hausse de 1,3% par rapport à 1996 selon Statistique Canada. Le MAMR estime quant à lui que la population de la Vallée-de-la-Gatineau, en comptant les récentes années, a augmenté de 9,1% entre 1994 et 2009 ; dans tous les cas, le poids relatif de Maniwaki a diminué au cours des ans au sein de la MRC, celui de la MRC ayant lui-même diminué par rapport à la région malgré sa forte hausse démographique.

Évolution de la population des municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau comptant plus de 900 habitants, n, 1996-2006						
	1996	2001	2006	variation 06/96	âge médian	population 15 ans +
Déléage	2 036	2 201	1 984	-3%	43,3	85,2%
Grand-Remous	1 257	1 308	1 241	-1%	45,4	85,6%
Kitigan Zibi	969	986	1 133	17%	33,4	74,0%
Messines	1 517	1 522	1 521	0%	44,1	83,9%
Maniwaki	4 526	4 316	3 940	-13%	44,5	84,8%

Source : Statistique Canada et ISQ

Évolution de la population de la Ville de Maniwaki, la MRC de la Vallée de Gatineau et la région d'Outaouais, 1996-2006				
	1996	2001	2006	variation 06/96
Maniwaki	4 526	3 571	4 102	-9%
La Vallée-de-la-Gatineau	20 262	18 730	20 518	1%
Outaouais	311 648	322 770	347 214	11%
Québec (Province)	7 138 795	7 237 479	7 546 131	6%

Source: Statistique Canada

Évolution de la population des MRC de la région de l'Outaouais, 1996-2006						
	1996	2001	2006	variation 06/96	âge médian	population 15 ans +
Papineau	20 308	20 367	21 863	8%	47,0	85,9%
Pontiac	15 576	14 565	14 586	-6%	44,8	83,7%
Les Collines-de-l'Outaouais	33 680	35 188	42 005	25%	39,1	79,7%
La Vallée-de-la-Gatineau	20 262	18 730	20 518	1%	44,9	84,7%
Gatineau	220 585	226 696	242 124	10%	38,1	81,7%
Outaouais	311 648	322 770	347 214	11%	34,5	82,6%
Québec (Province)	7 138 795	7 237 479	7 546 131	6%	41,0	83,4%

Source: Institut de la statistique du Québec

Profil socio-économique

Variations de la population et perspectives démographiques



- ✓ Selon le scénario de référence des perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la population de la Vallée-de-la-Gatineau devrait croître et atteindre 24 141 individus en 2026, soit une hausse importante de 20,3% par rapport à 2001. En Outaouais, on prévoit aussi une hausse de la population de 19,3% pendant la même période. Les prévisions démographiques montrent que l'ensemble du Québec connaîtra une croissance de 9,3% d'ici 2026.
- ✓ Quelle place prendra Maniwaki dans ces perspectives démographiques ? Il semble que la croissance prévisible de la population dans la MRC sera dans la partie sud du territoire, profitant de l'étalement urbain de la région Ottawa-Gatineau. Dans cette perspective, le poids relatif de Maniwaki au sein de la MRC ne ferait que décroître.

Perspectives démographiques Vallée-de-la-Gatineau, la région d'Outaouais et ensemble du Québec, 2001-2026

	2001	2006	2011	2016	2021	2026	Variation 2026/2001
La Vallée-de-la-Gatineau	20 070	20 447	21 483	22 497	23 424	24 141	20,3%
Outaouais	323 106	345 466	357 966	368 960	378 391	385 576	19,3%
Ensemble du Québec	7 396 988	7 603 091	7 766 715	7 905 031	8 014 408	8 085 849	9,3%

Source: Sources : Institut de la Statistique du Québec, Perspectives démographiques 2011-2026

Profil socio-économique

Démographie : constat et évolution



- ✓ La répartition de la population de Ville de Maniwaki selon le sexe diffère de celle de la MRC. On comptait en effet en 2006, à Maniwaki, 51,2% de femmes comparativement à 49,1% dans la MRC, Maniwaki étant à cet égard davantage comparable à l'ensemble du Québec (51,1%).
- ✓ La population à Maniwaki, tout comme celle de la MRC, est relativement âgée avec un âge médian de 44,5 ans en 2006, comparativement à la région où il est de 34,5 ans et à l'ensemble du Québec (41,0 ans).
- ✓ La plus forte baisse en nombre absolu de la population à Maniwaki au cours des dix dernières années se retrouve dans la catégorie des 24-54 ans, le segment considéré le plus important en termes de main-d'œuvre active.

Population selon le sexe de la Ville de Maniwaki, la MRC de la Vallée de la-Gatineau et la région d'Outaouais 2006

Territoire	Masculin %	Féminin %
Maniwaki	48,4%	51,2%
La Vallée-de-la-Gatineau	50,9%	49,1%
Outaouais	49,4%	50,6%
Québec	48,4%	51,1%

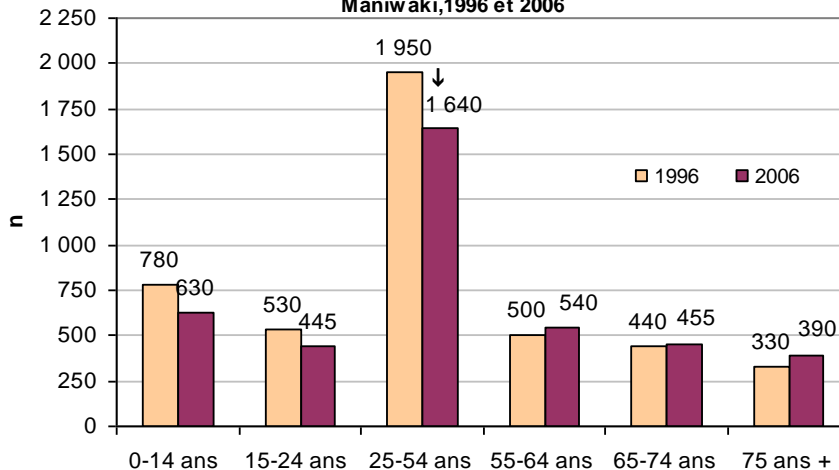
Source: Statistique Canada, Recensement 2006

Caractéristiques sur la population de la Ville de Maniwaki, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et la région de l'Outaouais, 2006

	Population (n)	Âge médian	Population 15 ans + (en%)
Maniwaki	4 102	44,5	84,8%
La Vallée-de-la-Gatineau	20 518	44,9	84,7%
Outaouais	347 214	34,5	82,6%
Québec (Province)	7 546 131	41,0	83,4%

Source: Statistique Canada, Recensement 2006

Répartition de la population selon le groupe d'âge de la Ville de Maniwaki, 1996 et 2006



Profil socio-économique

Démographie : constat et évolution



- ✓ La majorité de la population de la Ville de Maniwaki, de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et de la région de l'Outaouais se situe dans la tranche d'âge des 25 à 64 ans. En 2006, les personnes âgées de moins de 25 ans à Maniwaki représentaient 26,3% de la population, comparativement à 26,1% pour la MRC, à 30,5% pour l'Outaouais et 29,1% pour le Québec. Les personnes âgées de 45 ans et plus représentent 50,2% de la population à Maniwaki, contre 50,1%, 39,5% 43,2% respectivement pour la MRC, la région de l'Outaouais et le Québec.

Groupe d'âges	Maniwaki	Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	Québec (Province)
0-14 ans	15,4%	15,2%	17,4%	16,6%
15-24 ans	10,9%	10,9%	13,1%	12,6%
25-44 ans	23,5%	23,7%	30,0%	27,6%
45-64 ans	29,6%	33,0%	28,4%	28,9%
65 ans +	20,6%	17,1%	11,1%	14,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

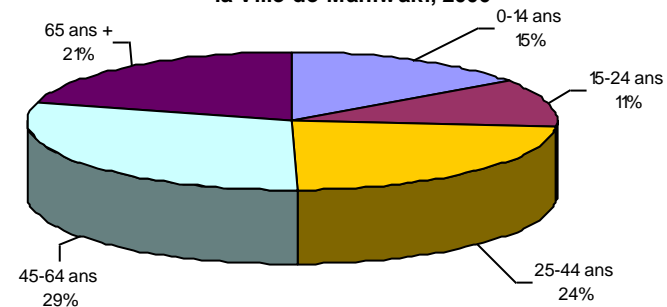
Source: Statistique Canada

- ✓ Depuis 10 ans, tous les groupes d'âge de moins de 55 ans sont en baisse sensible à Maniwaki, dont les 0-14 ans qui sont en baisse de près de 20%, alors que les 55 ans et plus sont en hausse.

Groupe d'âge	1996	2001	2006	variation 96/06
0-14 ans	780	530	630	-19%
15-24 ans	530	340	445	-16%
25-54 ans	1 950	1 465	1 640	-16%
55-64 ans	500	465	540	8%
65-74 ans	440	425	455	3%
75 ans +	330	345	390	18%

Source: Statistique Canada

Répartition de la population selon le groupe d'âge de la Ville de Maniwaki, 2006



Source: Statistique Canada

Profil socio-économique

Démographie : constat et évolution



- ✓ La Ville de Maniwaki comptait, en 2006, 6,6% de personnes se déclarant unilingues francophones, alors que 90,5 % se déclarent de la langue maternelle française. La proportion des personnes qui se déclarent unilingues anglophones dans la Ville représentaient quant à elles 2,5% sur les 5% qui sont de langue maternelle anglaise. Au total, le nombre de personnes se déclarant bilingues à Maniwaki atteignait 31,8%, comparativement à près de 40% dans la MRC.
- ✓ En 2006, l'accroissement naturel de la population montre un solde négatif pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, c'est-à-dire que les naissances moins les décès représentent un solde net de - 17 individus en 2006, alors qu'en 2001 le solde négatif était plus élevé avec -39 individus.
- ✓ La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau compte le plus grand nombre de familles monoparentales en Outaouais (1 115), immédiatement après la MRC des Collines-de-l'Outaouais (1 475 familles). De 1996 à 2006, alors que les familles monoparentales augmentaient de 18,0% dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, Maniwaki voyait ce nombre diminuer de - 3,4%, représentant en pourcentage 25 % de la MRC à ce niveau, pourcentage tout de même plus élevé que celui de sa population.

Profil socio-économique

Soldes migratoires



- ✓ Les jeunes de 15 à 44 ans qui quittent la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau le font en majorité vers la centre de la région de l'Outaouais et Montréal afin de poursuivre leurs études ou visant les meilleures perspectives d'emploi. L'apport de la population de La Vallée-de-la-Gatineau vient surtout des personnes âgées de 45 ans et plus.
- ✓ En 2006, la MRC a accueilli un total de 270 immigrants sur les 1 152 que la région de l'Outaouais a accueillis en l'année 2006, ce qui représente seulement 2,7% de l'ensemble des immigrants admis au Québec.

Profil socio-économique

Logements



- ✓ En comparaison avec les caractéristiques du logement de l'ensemble du Québec, celles de Maniwaki se distinguent par une plus grande proportion de propriétaires et un parc plus important de logements construits avant 1986. Selon Statistique Canada, 89,3% des logements occupés ont été construits avant 1986 à Maniwaki comparativement à 73,4% pour l'ensemble du Québec.
- ✓ Alors qu'en 2001, 59,7% des logements étaient occupés par leur propriétaires, ce pourcentage est baissé à 56,8 % en 2006. Alors qu'en 2001, ce pourcentage pour Maniwaki était supérieur à la moyenne québécoise, il est dorénavant sous la moyenne québécoise qui s'établit en 2006 à 60,1 %.

Certaines caractéristiques des logements en % du totaux des logements occupés, Maniwaki et l'ensemble de Québec 2006

Caractéristiques	Maniwaki	Ensemble de Québec
Nombre de logements possédés	56,8%	60,1%
Nombre de logements loués	43,2%	39,8%
Nombre de logements construits avant 1986	89,3%	73,4%

Statistique Canada, Recensement 2006

Profil socio-économique

Éducation



- ✓ La main-d'œuvre des 15 ans et plus de Maniwaki est relativement peu scolarisée en proportion. 1 350 personnes de 15 ans et plus, ce qui compte pour près de 40 % de la population des 15 ans et plus n'avaient par de diplôme d'études secondaires et ce, comparativement à 25 % pour l'ensemble du Québec.
- ✓ Pour ce qui est des personnes possédant un diplôme d'études postsecondaires (collégial ou universitaire), on dénombre, en 2006, 760 personnes, ce qui représente 22,4% des personnes de 15 ans et plus, comparativement à 37,4% pour l'ensemble du Québec.
- ✓ Pour fins de comparaison, Maniwaki comptait en 2001 une plus forte proportion de personnes n'ayant pas de diplôme secondaire mais comptait une proportion plus élevée de personnes ayant une formation postsecondaire.
- ✓ Toujours pour fins de comparaison, le profil de la population de Maniwaki selon son niveau de formation était plus favorable que celui de la MRC dans son ensemble, mais défavorable par rapport à la région de l'Outaouais, celle-ci ressemblant d'assez près à l'ensemble du Québec.

Proportion de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint et la fréquentation scolaire, Maniwaki, La Vallée-de-la-Gatineau, Outaouais et l'ensemble du Québec, 2001				
	Maniwaki	La Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	Ensemble du Québec
Moins qu'un certificat d'études secondaires	41,5%	49,3%	32,8%	31,7%
Certificat d'études secondaires	18,1%	17,3%	16,0%	17,1%
Formation post-secondaire partielle	5,1%	5,9%	9,3%	8,6%
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	10,1%	11,0%	9,3%	10,8%
Certificat ou diplôme collégial	11,6%	8,8%	14,6%	14,5%
Certificat ou diplôme universitaire	13,5%	7,6%	17,9%	17,2%

Source: Institut de la statistique du Québec

Proportion de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint et la fréquentation scolaire, Maniwaki et l'ensemble du Québec, 2006				
	Maniwaki		Ensemble du Québec	
	n	%	n	%
Population de 15 ans et plus	3 400		6 184 490	
Moins qu'un certificat d'études secondaires	1 350	39,7%	1 547 875	25,0%
Diplôme d'études secondaires	705	20,7%	1 377 585	22,3%
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	590	17,4%	945 965	15,3%
Certificat ou diplôme collégial	315	9,3%	992 365	16,0%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	150	4,4%	301 140	4,9%
Certificat, diplôme ou grade universitaire	295	8,7%	1 019 550	16,5%

Source : Statistique Canada, recensement 2006

Profil socio-économique

Éducation

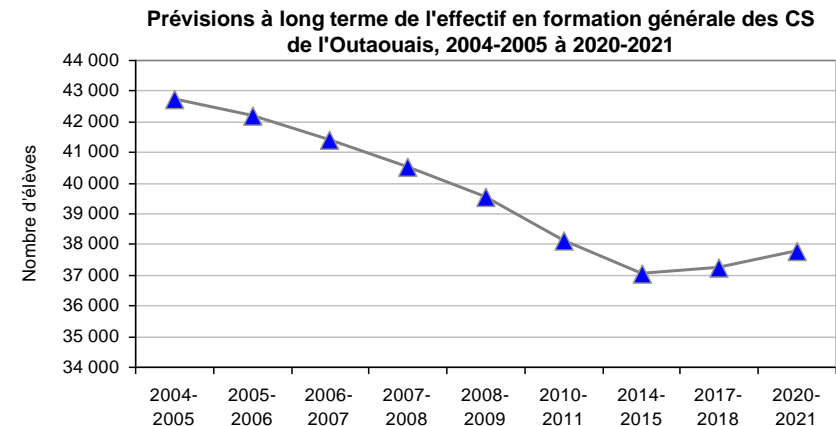


- ✓ La population des 15 ans et moins diminuant depuis plusieurs années, cela n'est pas sans répercussion sur la clientèle scolaire.
- ✓ Les données de la Commission scolaire dénotent une baisse de près de 40 % des élèves au pré-scolaire et de 17 % au niveau primaire entre 2001 et 2007. La baisse démographique commence seulement à se faire sentir au niveau secondaire, la clientèle n'étant en baisse que depuis cette année..
- ✓ Au total, la clientèle scolaire a baissé de 3,5 % depuis 2001, ce qui est dans la moyenne de la région tout entière

Nombre d'élèves, sur le territoire de la Ville de Maniwaki, niveaux pré-scolaire, primaire et secondaire, 2001-2007							
Maniwaki	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	variation 07/01
Préscolaire 4 ans	13	17	16	16	16	13	0,0%
Préscolaire 5 ans	88	71	72	82	66	53	-39,8%
Primaire	610	581	565	510	509	506	-17,0%
Secondaire	665	714	747	796	794	756	13,7%
Total Maniwaki	1 376	1 383	1 400	1 404	1 385	1 328	-3,5%

Source: CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, 2007

- ✓ On prévoit à long terme un déclin de la clientèle scolaire au cours des quinze prochaines années inscrite en formation générale. Les chiffres affichent une baisse jusqu'à 2015 pour l'ensemble de la région, passant de 40 512 à 37 041 élèves inscrits. Néanmoins, après une décroissance graduelle, le ministère de l'Éducation prévoit que ce nombre devrait augmenter progressivement au cours des années 2017 à 2021 pour la région, compte tenu de la hausse de la population régionale. Mais ce redressement ne devrait pas s'observer à Maniwaki pour les mêmes raisons.



Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Outaouais, 2006

Profil socio-économique

Éducation



- ✓ L'Université du Québec en Outaouais (UQO) a déjà eu des installations à Maniwaki pendant les années 80. Cependant, la vague de compressions des années 90 avait conduit à un repli. En 2002, l'UQO a effectué un retour en ouvrant un bureau à Maniwaki. Selon les informations recueillies, l'offre se concentre sur des cours de perfectionnement professionnel en éducation et de sciences comptables.
- ✓ De même, le cégep de l'Outaouais possède maintenant une antenne à Maniwaki, le Centre de formation collégiale Vallée-de-la-Gatineau, et offre un nombre limité de programmes de formation initiale et continue.

Profil socio-économique

Population active, Revenu, Emploi, Chômage



- ✓ Pour la Ville de Maniwaki, le taux d'activité a diminué à 54,2% en 1996 à 53,1% en 2006. Cette baisse est due en partie à la décroissance du nombre de personnes actives dans la municipalité.
- ✓ Les résultats du recensement de 2006 montrent une baisse significative du pourcentage des chômeurs et une hausse appréciable du taux d'emploi par rapport aux deux recensements précédents.
- ✓ Pour tous les indicateurs, Maniwaki demeure très en deçà des taux régionaux et provinciaux mais ces indicateurs sont comparables à ceux de la MRC dans son ensemble voire légèrement favorables. À titre de comparaison, alors que le taux de chômage était de 14,4 % à Maniwaki en 2001, il était de 15,8 % pour l'ensemble de la MRC.
- ✓ Comment expliquer ce virement au plan du chômage avec une baisse de 50 % du nombre de chômeurs entre 2001 et 2006 alors que toutes les indications laissent entrevoir une détérioration de la situation ?
- ✓ Est-ce que la situation s'est détériorée depuis le recensement de 2006 ?

Indicateurs d'activité de la population de Maniwaki, 1996-2006

Indicateurs	1996	2001	2006
Personnes occupées (15 ans et plus)	1 620	1 315	1 650
Chômeurs (15 ans et plus)	365	220	150
Inactifs	1 675	1 405	1 600
Taux d'activité	54,2%	52,1%	53,1%
Taux d'emploi	44,3%	44,8%	48,5%
Taux de chômage	18,4%	14,4%	8,3%

Source: Statistique Canada, Recensement 2001 et 2006

- ✓ La croissance du marché du travail en Outaouais a pris une pause en 2007. Le secteur des services continue d'offrir des possibilités d'embauche. Toutefois, ces gains sont insuffisants pour compenser les répercussions engendrées, notamment, par la faible diversité industrielle, la crise forestière, l'appréciation importante du huard et la hausse des coûts de production. Les résultats de 2007 affichent donc un repli de 0,5 % par rapport à la même période en 2006 et un taux de chômage de 7,0 % (6.0 % en 2006). Le taux de chômage ayant augmenté pour toute la région depuis 2006, il est évident qu'il a aussi augmenté à Maniwaki et de façon encore plus sensible compte tenu de l'importance à Maniwaki des facteurs évoqués plus haut.

Profil socio-économique

Population active, Revenu, Emploi, Chômage



- ✓ Le taux d'activité à Maniwaki est le plus bas, avec celui de Grand-Remous, sur le territoire de la MRC si on le compare à la plupart des municipalités du territoire et son taux d'emploi est parmi les plus faibles (48,5%).
- ✓ Mais Maniwaki fait bonne figure au niveau de son taux de chômage avec un taux parmi les plus faibles du territoire de la MRC.

Principaux indicateurs du marché du travail dans certaines municipalités de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, 2006			
	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'emploi
Low	62,7%	10,6%	56,0%
Gracefield	54,2%	14,2%	46,5%
Bois-Franc	67,5%	19,2%	53,2%
Egan-Sud	73,4%	3,4%	69,6%
Messines	59,5%	9,6%	53,8%
Maniwaki	53,1%	8,3%	48,5%
Déléage	61,0%	13,7%	52,7%
Grand-Remous	53,1%	19,5%	42,3%
Kitigan Zibi	67,6%	29,1%	48,0%
MRC	55,4%	14,3%	47,6%

Source : Statistique Canada, recensement 2006

- ✓ Nous ne disposons pas de données spécifiques pour Maniwaki en ce qui concerne le taux de dépendance économique, c'est-à-dire la part relative des revenus de la population provenant des transferts gouvernementaux (pension, assurance-emploi, etc.). Mais si on examine les données pour la MRC dans son ensemble, on constate cependant que ce taux de dépendance est le plus élevé de toute la région, dépassant le Pontiac. La MRC est donc celle où la population dépend le plus de toute la région de l'aide des gouvernements.

Total des transferts gouvernementaux, La Vallée-de-la-Gatineau, l'Outaouais et l'ensemble du Québec, \$ par 100 \$ de revenu d'emploi, 2001-2005,						
	2001	2002	2003	2004	2005	variation 05/01
La Vallée-de-la-Gatineau	42,8	42,83	42,85	41,5	42,96	0,4%
Outaouais	15,51	15,59	15,57	15,42	16,17	4,3%
Ensemble du Québec	19,25	19,44	19,32	19,16	20,14	4,6%

Source: Institut de la statistique du Québec

Profil socio-économique

Population active, Revenu, Emploi, Chômage



- ✓ Les revenus personnels disponibles des résidents de la MRC ont continué à augmenter entre 2005 et 2006, l'augmentation étant la deuxième plus forte de la région, dépassé à ce titre que par la MRC Papineau. Mais il ne faut pas oublier que l'Outaouais
- ✓ Alors qu'il y a quelques années, la Vallée-de-la-Gatineau était dans le peloton de queue du Québec sur cet aspect, sa position s'est légèrement améliorée, rejoignant dorénavant la MRC Papineau.
- ✓ La Vallée-de-la-Gatineau demeure par ailleurs le MRC avec la plus forte dépendance par rapport aux transferts gouvernementaux dans la région.

Indicateurs du revenu personnel par habitant, 2005-2006

	Revenu personnel			Revenu personnel disponible			Transferts des administrations publiques		
	2005 ^f	2006 ^p	Var. 06/05	2005 ^f	2006 ^p	Var. 06/05	2005 ^f	2006 ^p	Var. 06/05
	\$/hab.		%	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Papineau	24 094	24 516	1,8	18 432	18 823	2,1	5 490	5 930	8,0
Gatineau	30 319	30 431	0,4	21 940	22 185	1,1	3 513	3 750	6,7
Les Collines-de-l'Outaouais	32 779	32 077	-2,1	23 648	23 075	-2,4	3 243	3 445	6,2
La Vallée-de-la-Gatineau	23 239	23 211	-0,1	18 425	18 641	1,2	6 959	7 279	4,6
Pontiac	21 683	20 691	-4,6	16 913	15 912	-5,9	6 579	5 410	-17,8
Outaouais	29 418	29 417	0,0	21 490	21 604	0,5	3 943	4 126	4,7
Ensemble du Québec	29 763	30 827	3,6	22 453	23 273	3,7	4 570	4 883	6,8

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada.

Évolution économique

Emplois selon les secteurs d'activités



- ✓ En 2006, tout comme en 2001, la proportion des emplois était plus concentrée dans les secteurs de la santé et de l'enseignement, avec 25,7% des emplois pour la Ville de Maniwaki, comparativement à 18,1% à la MRC et pour l'ensemble du Québec.
- ✓ Suivaient les secteurs du commerce de gros et de détail (18,0%) ainsi que celui de la fabrication et de la construction (12,3%). Le secteur de la finance et des services immobiliers montre le taux le moins élevé en nombre d'emplois dans la Ville de Maniwaki avec 4,3 % des emplois. Les secteurs de l'agriculture et des ressources y sont toutefois faibles avec 6,9 % des emplois par rapport à la MRC (10,3%) mais plus élevés que dans l'ensemble du Québec (3,7%).

Répartition des emplois selon les secteurs d'activités, Ville de Maniwaki, La Vallée-de-la-Gatineau, Québec, 2006						
Secteurs d'activités	Ville de Maniwaki	%	Vallée-de-la-Gatineau	%	Québec (Province)	%
Agriculture et autres industries axées sur les ressources	120	6,9%	955	10,3%	145 985	3,7%
Industries de la fabrication et de la construction	215	12,3%	1 320	14,2%	779 215	19,8%
Commerce de gros et de détail	315	18,0%	1 545	16,7%	645 220	16,4%
Finance et services immobiliers	75	4,3%	320	3,5%	211 230	5,4%
Soins de santé et enseignement	450	25,7%	1 675	18,1%	712 600	18,1%
Services commerciaux	200	11,4%	1270	13,7%	673 565	17,1%
Autres services	370	21,1%	2 175	23,5%	761 855	19,4%
Total - Population active expérimentée	1750	100,0%	9 265	100,0%	3 929 675	100,0%

Source: Statistique Canada, recensement 2006

Évolution économique

Investissements, Dépenses de R&D, Exportations



- ✓ En Outaouais, le PIB par habitant a atteint, en 2006, 25 569 \$, en hausse de 2,6 % par rapport à 2004. À l'échelle du Québec, le PIB par habitant augmente de 3,3 % durant la même période et s'élevait à 33 416 \$. Les habitants de l'Outaouais ont connu la quatrième plus faible hausse du PIB au Québec et la région, malgré son dynamisme, arrive au 15^e rang au Québec pour ce qui est de son PIB par habitant.
- ✓ Toujours en 2006, les dépenses en immobilisation ont atteint, selon l'ISQ, 2,0 milliards de dollars en Outaouais, soit une hausse de 9,9 % par rapport à 2005 (+ 0,9 % au Québec). Toutefois, de 2002 à 2006, la région a fait moins bonne figure, en affichant une croissance annuelle moyenne de seulement 1,9 %, comparativement à 5,6 % pour le Québec. Ces investissements ont été d'abord dans le secteur tertiaire, puis dans le secteur résidentiel. Pratiquement les deux tiers des investissements proviennent du secteur privé.

	2002	2003	2004	2005	2006	Taux de croissance annuel moyen
	k\$					%
Secteur						
Primaire	8 063	9 360	19 170	19 184	19 193	24,2
Secondaire	88 706	115 620	85 351	86 683	75 981	-3,8
Tertiaire	955 143	702 414	1 128 501	907 820	1 120 385	4,1
Logement	774 652	905 318	976 956	775 926	751 719	-0,7
Provenance						
Public	684 007	298 800	539 448	521 400	705 475	0,8
Privé	1 142 557	1 433 912	1 670 529	1 268 213	1 261 802	2,5
Total	1 826 563	1 732 712	2 209 977	1 789 613	1 967 278	1,9

1. 2002-2004 : dépenses réelles; 2005 : dépenses réelles provisoires; 2006 perspectives.

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
		Var. (%)		Var. (%)		Var. (%)		Var. (%)
	k\$	05/04	k\$	05/04	k\$	05/04	k\$	05/04
Papineau	10 491	-21,1	2 180	218,7	91	-93,8	10	-97,1
Gatineau	223 664	-27,2	69 108	-34,0	9 120	19,1	17 203	-49,2
Les Collines-de-l'Outaouais	104 101	-9,3	2 198	-76,6	1 781	-54,4	703	0,9
La Vallée-de-la-Gatineau	10 177	5,8	5 933	-38,6	205	-95,5	156	8,3
Pontiac	6 969	1,4	321	-44,3	373	-59,5	361	3 911,1
Outaouais	355 402	-21,3	79 740	-36,2	11 570	-37,6	18 433	-47,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur les permis de bâtir.

- ✓ En ce qui concerne la MRC, en se basant sur les permis de bâtir octroyés, les investissements en 2005 totalisaient 16,5 millions \$, soit 3,5% de tous les investissements de la région.
- ✓ 61,8 % des investissements sur le territoire de la MRC l'ont été dans le secteur résidentiel et 39,7 dans les secteurs commercial et industriel.

Évolution économique

Investissements, Dépenses de R&D, Exportations



- ✓ Les données dont on dispose en ce qui concerne les investissements en recherche et développement (R-D) datent malheureusement de quelques années et concernent la région tout entière.
- ✓ Rappelons que l'importance des investissements en R-D dans un contexte où le développement, voire la survie des entreprises dépend en grande partie de leurs capacités d'innovation.

Caractéristiques sur la R-D industrielles, Outaouais 2000-2004						
Caractéristiques	2000	2001	2002	2003	2004	TCAM 2004/2000
Nombre d'établissements (n)	59	74	80	90	68	3,6%
Dépenses totales intra-muros (\$)	34 379 000	53 297 000	51 027 000	47 557 000	37 743 000	2,4%
Nombre de professionnels (année-personne)	293	448	502	467	346	4,2%
Effectif total	412	621	663	649	546	7,3%
Ratio professionnels/effectif total	71,1%	72,1%	75,7%	72,0%	63,4%	-2,8%

Caractéristiques sur la R-D industrielles ensemble du Québec, 2000-2004						
Caractéristiques	2000	2001	2002	2003	2004	TCAM 2004/2000
Nombre d'établissements (n)	4 594	5 102	5 667	6 206	5 673	5,4%
Dépenses totales intra-muros (\$)	3 641 947 000	4 158 710 000	4 131 544 000	4 153 433 000	4 307 416 000	4,3%
Nombre de professionnels (année-personne)	20 787	21 880	22 884	22 871	23 679	3,3%
Effectif total	35 108	38 554	40 524	41 778	43 334	5,4%
Ratio professionnels/effectif total	59,2%	56,8%	56,5%	54,7%	54,6%	-2,0%

Source: Institut de la statistique du Québec

- ✓ En 2004, les dépenses de R-D en Outaouais représentaient 0,9% des dépenses totales de R-D du secteur industriel québécois, ce qui représente 37,7 millions de dollars pour la région. Le niveau des dépenses de R-D de la région a fluctué au cours des années. Sur cinq ans (2000-2004), ces dépenses ont augmenté de 2,4 % en Outaouais alors qu'elles augmentaient de 4,3 % dans l'ensemble du Québec.
- ✓ La région, même si elle progresse sur ce plan, perd du terrain par rapport à l'ensemble du Québec. La région est au dixième rang parmi les 17 régions administratives du Québec au niveau de la R-D.



FORCES ET OPPORTUNITÉS

FAIBLESSES ET CONTRAINTES

MANIWAKI

Forces et opportunités

Faiblesses et contraintes



FORCES ET OPPORTUNITÉS

- Principale agglomération du nord de l'Outaouais et le principal centre de services de la Vallée-de-la-Gatineau, à 130 km au nord de Gatineau de la Capitale nationale. Un rayonnement au plan économique qui dépasse la seule ville de Maniwaki.
- Une bonne qualité de vie : diversité et quantité des services et équipements collectifs.
- Présence d'une communauté autochtone à proximité, dynamique au plan économique.
- Potentiel de mise en valeur de la route 105 comme route alternative à la 117 entre Gatineau et l'Abitibi.
- Importance de la villégiature qui augmente l'ampleur des marchés, réels et potentiels, pour les commerces de Maniwaki.
- L'importance du secteur forestier demeure malgré la crise forestière actuelle. Intérêt pour la diversification de l'activité économique liée à ce secteur.
- Potentiel de développement de l'activité agricole et du secteur agroalimentaire.
- Potentiel de développement du secteur récréo-touristique ; bonne qualité hôtelière avec des investissements conséquents ces dernières années (Château Logue, Auberge du Draveur) ; besoin d'amélioration du produit touristique pour en accroître l'attractivité.
- Du territoire disponible pour le développement industriel et résidentiel.

FAIBLESSES ET CONTRAINTES

- Baisse de la population ; masse critique qui décline pour supporter le maintien et le développement des entreprises et services. Le développement démographique prévu dans la MRC sera au sud.
- Vieillesse de la population depuis 1996, faible masse de la population située entre 15 et 45 ans pour supporter le développement économique de Maniwaki ; exode des jeunes pour la poursuite de leurs études ou pour de meilleures perspectives de carrière. Exode appréhendé des personnes âgées faute de logements adaptés.
- Une population faiblement scolarisée. Nécessité d'accroître l'offre de formation, autant en formation initiale qu'en perfectionnement de la main-d'œuvre. Pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certaines entreprises.
- Une bonne partie des emplois se trouve dans le secteur public (éducation, santé et services sociaux).
- Besoin de diversification du secteur manufacturier ; conjoncture difficile pour les entreprises manufacturières comme partout ailleurs.
- Faiblesse du nombre d'entreprises et d'emplois dans le secteur tertiaire privé.
- Faibles dépenses en immobilisations et en R&D des entreprises manufacturières du territoire.
- Les terrains disponibles dans le parc industriel ne sont pas desservis au plan des infrastructures.
- Mix commercial à améliorer au centre-ville ; rythmes commerciaux peu adaptés à la clientèle de villégiateurs

Forces et opportunités

Faiblesses et contraintes



FORCES ET OPPORTUNITÉS

- Disponibilité de fonds pour le développement économique (SADC, CLD)
- L'axe économique vers Gatineau à développer.
- Quelques entreprises ont leur siège social à Maniwaki même si leurs activités dépassent leur seul territoire de la Ville.

FAIBLESSES ET CONTRAINTES

- Maniwaki fait face à un problème d'image ; absence d'une image de marque ou, dans certains cas, une image négative (éloignement, qualité de vie, etc.) ; manque de fierté des résidents eux-mêmes envers leur milieu.
- Une vitalité économique qui, traditionnellement, a été basée sur l'activité forestière et la présence de la grande entreprise à ce niveau. Faiblesse de la culture entrepreneuriale au sein de la population. Faiblesse du leadership économique endogène.
- Les priorités économiques de la région concordent peu avec celles des forces et opportunités du territoire.
- Problématique de relève pour les propriétaires actuels d'entreprises.
- Manque d'investisseurs et de promoteurs pour accroître la richesse collective ; nécessité de mettre en place des conditions facilitantes.
- Importance des fuites commerciales.
- Des donneurs d'ordre qui s'approvisionnent ailleurs faute d'offres sur le territoire pour les desservir.
- Sous-évaluation des propriétés résidentielles en termes de valeur marchande ; une situation peu propice au développement résidentiel ; faiblesse au plan de qualité du résidentiel ; une bonne partie des personnes travaillant à Maniwaki résident ailleurs, pour profiter du caractère champêtre des environs ou pour bénéficier des conditions de taxation plus avantageuses.



ENJEUX ET DÉFIS

MANIWAKI



Les enjeux et défis qui suivent peuvent apparaître nombreux par rapport aux ressources disponibles. Mais nous n'avons retenu que ceux qui nous ont été identifiés lors de nos rencontres de consultation. Rappelons que l'objectif ultime de cette démarche de planification est de maximiser la synergie entre les responsables de la Ville de Maniwaki et les intervenants socio-économiques de son territoire et de sa région immédiate et de s'assurer que « tous rament dans la même direction » et ce, autour d'un certain nombre de priorités d'action.

Ces enjeux et défis, qui ont été partagés et ont fait consensus lors d'un forum en avril dernier, doivent être traduits en actions et de mesures concrètes pour y faire face. Ces actions et mesures doivent, d'abord et surtout, être concrétisées par des « porteurs de ballon » qui s'engageront à les réaliser.

La présente démarche n'a pas pour objectif d'identifier seulement ce qui apparaît souhaitable qu'il se fasse mais bien plutôt d'identifier les engagements des uns et des autres dans la réalisation du plan de développement économique à se donner.

Développement économique

La problématique d'ensemble



La structure économique de Maniwaki a été traditionnellement caractérisée par la prédominance du secteur forestier comme moteur économique. Mais ce secteur fait face à des contraintes majeures liées à la conjoncture économique mondiale et plus spécifiquement nord-américaine.



Au cours des récentes années, Maniwaki a diversifié ses activités économiques et sa structure économique est davantage liée à son rôle de principale agglomération du nord de l'Outaouais et de principal centre de services de la Vallée-de-la-Gatineau qu'à un développement de type mono-industriel qu'on retrouve dans d'autres municipalités de la région.



Mais Maniwaki vit, couplé à un ralentissement économique dans le secteur forestier, une décroissance démographique, combinée au vieillissement de la population et à l'exode des jeunes, qui concourt à affaiblir la vitalité socio-économique du territoire.

Certains impacts, tels que les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre et le manque de relève entrepreneuriale, se font déjà sentir.



Maniwaki doit réagir et tous doivent s'engager autant à assurer le maintien et le développement du rôle moteur de pôle majeur de services de Maniwaki qu'à faire de celle-ci un milieu de vie attractif autant pour les résidents, les visiteurs que pour des entreprises.



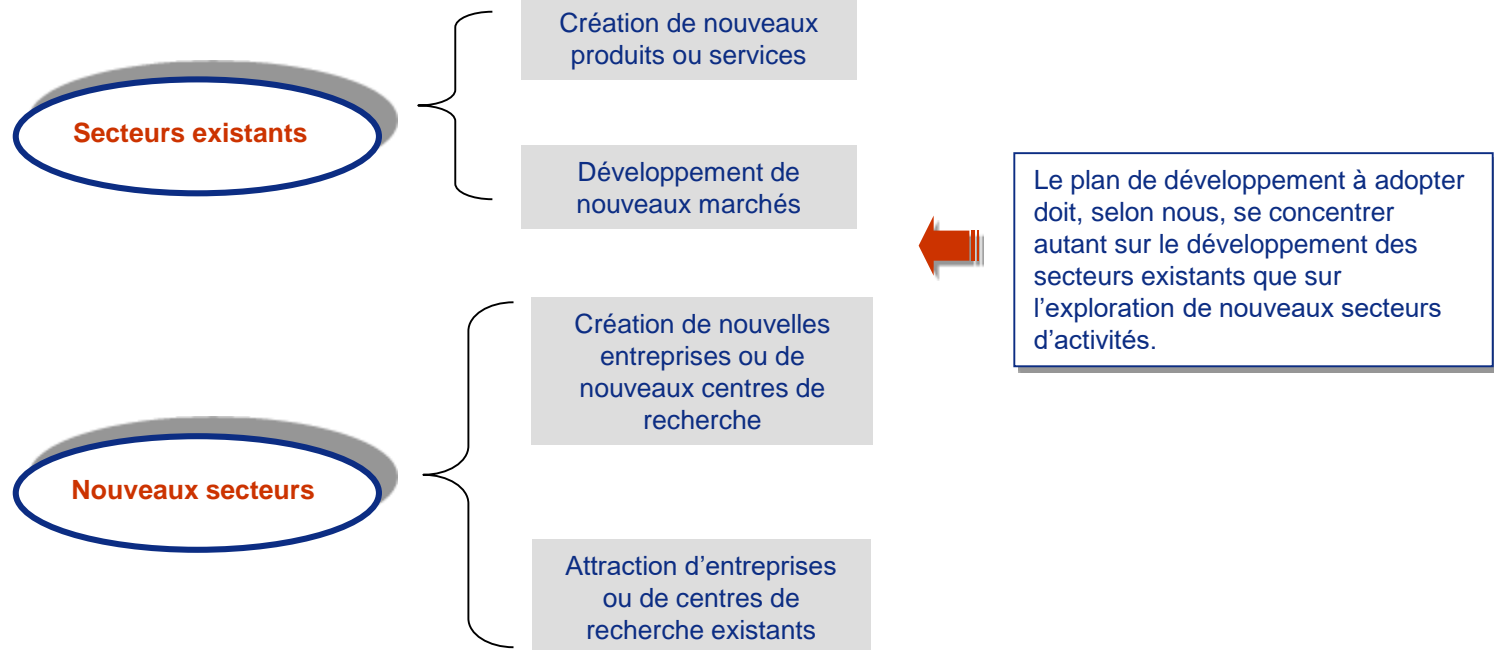
Parallèlement, Maniwaki doit soutenir autant le développement des entreprises existantes en termes de développement de marchés que les efforts pour en développer ou en attirer de nouvelles, favorisant les productions de biens et services à valeur ajoutée, de manière à assurer la pérennité du développement économique et une création d'emplois durables.

Développement économique

Types de développement



Plusieurs types de développement



ENJEU 1 :

Faire face à la décroissance et au vieillissement de la population



La population à Maniwaki baisse depuis plusieurs années, du fait principalement de l'exode des jeunes, de la baisse de la natalité et du peu d'immigration sur son territoire. Et sa population vieillit, faisant en sorte que la population active est et sera en diminution significative au cours des prochaines années. Ce phénomène, couplé à une faible scolarisation de la population, entraînera à plus ou moins court terme un problème de pénurie de main-d'œuvre qui pourrait entraîner lui-même un exode des entreprises ou à tout le moins une perte d'avantages pour en attirer de nouvelles.

Dans un tel contexte de décroissance démographique, des défis de taille se posent à Maniwaki :

- ✓ Le maintien et l'accroissement de la population pour maintenir la mission de pôle régional de services :
 - Comment contrer l'exode des jeunes ;
 - Comment attirer des jeunes familles ;
 - Comment mieux desservir une population vieillissante.
- ✓ Le développement de l'offre de formation et de perfectionnement pour répondre aux besoins des entreprises et développer l'entrepreneuriat
- ✓ Le développement de la notoriété du territoire ; se faire connaître et attirer
- ✓ L'accessibilité aux nouvelles technologies pour attirer des travailleurs autonomes et des entreprises du tertiaire moteur (Internet, etc.)
- ✓ L'amélioration du cadre de vie pour retenir et attirer la population
- ✓ Le développement de la relève, au plan entrepreneurial
- ✓ Le recrutement, l'accueil et l'intégration d'immigrants qualifiés pouvant répondre aux besoins nouveaux de main-d'œuvre
- ✓ L'accroissement de l'offre de logements, notamment pour les aînés

ENJEU 2 : Assurer le développement des entreprises existantes



Tous conviennent que les avantages du territoire de Maniwaki sont bien réels. Normalement, on ne devrait pas se retrouver dans la situation économique actuelle, où l'économie est trop dépendante de décisions et de décideurs extérieurs au territoire. Ce constat nous amène à conclure à la faiblesse du dynamisme économique local et surtout à celle de l'esprit entrepreneurial, à un territoire trop souvent porté à attendre que le développement vienne de l'extérieur.

Dans une économie de plus en plus mondialisée, l'innovation et la créativité deviennent des facteurs clés du maintien de la compétitivité du territoire et de ses entreprises. De toute évidence, il faut dynamiser le milieu économique local qui doit devenir le principal vecteur de croissance de la richesse collective. Il faudra miser d'abord et avant tout sur les forces et avantages du territoire, favoriser le développement des entreprises existantes, encourager le développement de l'entrepreneuriat, tout en ne négligeant pas la mise en place de conditions susceptibles d'attirer de nouvelles entreprises.

Plusieurs défis se posent à ce niveau :

- La coordination et l'harmonisation des ressources de soutien (financier, technique et professionnel) au développement économique et la mise en place des mesures et programmes susceptibles d'assurer la pérennité et le développement des entreprises existantes
- Le soutien à l'amélioration de la performance des entreprises existantes en matière d'innovation et de créativité ; la disponibilité de ressources spécialisées en mesure de soutenir les entreprises dans l'amélioration de leur compétitivité
- Le réseautage d'affaires et le maillage des entreprises sur le territoire
- Le soutien et la promotion de l'entrepreneuriat, surtout auprès des jeunes
- Le développement du secteur de la transformation agroalimentaire
- La diversification des activités liées à la foresterie, notamment en termes de transformation et de productions à valeur ajoutée
- Le développement d'une offre touristique (et de produits identitaires) susceptible d'accroître le potentiel attractif du territoire ; la nécessité d'un positionnement distinctif sur les marchés touristiques
- L'amélioration de l'offre commerciale, pour mieux répondre notamment aux besoins des villégiateurs ; l'amélioration de l'attractivité du centre-ville (qualité et harmonisation des bâtiments, affichage, mobilier urbain, etc.)

ENJEU 3 : Développer et attirer de nouvelles entreprises



La performance économique du territoire de Maniwaki sera aussi dépendante d'une diversification économique, tant dans le secteur industriel que dans les secteurs du commerce et des services. La diversification économique peut cependant avoir des effets négatifs si cette diversification s'apparente davantage à la dispersion. Un territoire économique prospère repose généralement sur des secteurs moteurs forts, constitués d'une masse critique d'entreprises en mesure d'interagir entre elles, d'échanger, de réseauter et de créer de la synergie. Il faut en ce sens que le territoire identifie ses créneaux porteurs et concentre ses énergies pour les soutenir.

Plusieurs défis se posent à ce niveau :

- La promotion du territoire et de ses avantages distinctifs pour y attirer des entreprises et des travailleurs autonomes
- La mise en place des conditions facilitantes à la venue d'entreprises (disponibilité de terrains desservis et accessibles, locaux et bâtiments, etc.) dans les secteurs
- L'intérêt de pouvoir disposer d'un professionnel dédié à la prospection d'entreprises et au soutien à leur implantation à Maniwaki
- L'intérêt de soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat collectif comme alternative à la faiblesse de l'entrepreneuriat individuel
- L'intérêt de pouvoir développer des « spin off » comme sous-traitants des grands donneurs d'ordre

Ce qui ressort de la consultation



Le Forum du 19 avril dernier avait permis de définir les enjeux de développement économique à retenir pour Maniwaki dans tous les enjeux et défis, présentés dans les pages précédentes, et de dégager un consensus quant aux priorités à retenir.

Le 20 juin, la ville de Maniwaki invitait à une rencontre tous les organismes et personnes qui avaient été identifiés lors du Forum d'avril comme étant susceptibles d'être maître-d'œuvre de l'une ou l'autre des priorités retenues. Cette rencontre a permis de préciser certaines des priorités, de préciser également les maîtres-d'œuvre et déjà d'identifier certaines actions envisageables pour faire face aux défis priorisés.

À partir de cette rencontre, les organismes concernés devaient nous proposer leur plan d'action sur les priorités qui les concernent. Les pages qui suivent proposent une première mouture de ce pourrait être le plan de développement et de diversification économique de Maniwaki. Il pourra être complété et modifié avec l'apport des organismes partenaires qui voudront bien y contribuer.

L'ensemble de ces consultations nous ont permis de revoir et de préciser les orientations stratégiques du plan ici proposé de façon à regrouper les priorités retenues dans un tout le plus cohérent possible.



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET LE PLAN D'ACTION

MANIWAKI

Les orientations proposées



Les grandes orientations de ce plan stratégique de développement et de diversification économique de Maniwaki doivent permettre à celle-ci de faire face à une conjoncture économique hors de son contrôle en misant d'abord et avant tout sur ses forces et ses avantages distinctifs.

Ce plan doit renforcer les efforts soutenus des dernières années visant à se doter d'une économie diversifiée, reposant largement sur le rôle majeur de Maniwaki comme centre régional d'affaires et de services, autant pour sa population et celle de la partie Nord de l'Outaouais que pour le nombre grandissant de villégiateurs et de touristes qui fréquentent ce territoire.

Quatre grandes orientations devraient dicter le développement proposé et faire l'objet d'une adhésion de tous les intervenants concernés par le devenir de Maniwaki et de sa région.

Les deux premières – et probablement celles sur laquelle la Ville et ses partenaires ont le plus de prises – visent, d'une part, à **maintenir et développer le rôle moteur de pôle commercial et de services de Maniwaki** et, d'autre part, à **faire de celle-ci un milieu de vie attractif autant pour les résidants, les visiteurs que pour des entreprises.**

La troisième orientation vise à **soutenir les entreprises existantes dans les secteurs considérés comme importants et caractéristiques du territoire** (foresterie et agroforesterie, agriculture et agroalimentaire, tourisme) ; dans ce cas-ci, les stratégies toucheront en priorité le soutien au développement de marchés.

La quatrième orientation vise à **déployer sur le territoire des conditions facilitantes à la création et à la venue de nouvelles entreprises.**

ORIENTATION 1 :

Maintenir et développer le rôle moteur de pôle commercial et de services



Même si, traditionnellement, la forêt a été le moteur économique de la Vallée-de-la-Gatineau et plus spécifiquement de Maniwaki et que ce secteur demeure un vecteur important de l'économie locale et régionale, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui et déjà depuis plusieurs années, l'économie locale s'est largement diversifiée. Même en regroupant le secteur de la transformation et celui de la construction, c'est 12,3 % des emplois à Maniwaki qui proviennent directement du secteur forestier.

De fait, ce sont les secteurs des services et de commerces qui dominent largement l'économie à Maniwaki, les secteurs de la santé et de l'enseignement générant près de 26 % des emplois, celui du commerce, 18 %, et les autres services (commerciaux et autres) 32,5 % des emplois.

Le rôle de pôle majeur commercial et de services constitue le principal vecteur du développement de Maniwaki. Ce rôle moteur est tributaire bien évidemment du développement des autres secteurs économiques à Maniwaki mais plus globalement du dynamisme économique de toute la partie Nord de la région. Le maintien et le développement de ce pôle moteur repose essentiellement sur la nécessité de disposer d'une masse critique de consommateurs, cette masse critique dépassant la seule population de Maniwaki, et sur la relative prospérité de ces consommateurs. Cette masse critique de consommateurs dépend également de la villégiature et du tourisme sur le territoire.

En ce sens, les priorités d'action retenues sont les suivantes :

- ✓ Le développement de l'offre commerciale pour réduire les fuites commerciales et pour mieux desservir les villégiateurs et touristes du territoire
- ✓ Le développement et la promotion d'une image de marque pour Maniwaki
- ✓ Le développement de l'axe de la route 105 pour faciliter l'accessibilité au territoire et aux marchés
- ✓ La poursuite du développement de l'Internet sur tout le territoire

Plan d'action : Orientation 1



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Maintenir et développer le rôle moteur de pôle commercial et de services de Maniwaki	Le développement de l'offre commerciale pour réduire les fuites commerciales et pour mieux desservir les villégiateurs et touristes du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre et assurer le soutien aux actions du Comité Rue principale visant non seulement l'embellissement du centre-ville et la sensibilisation des commerçants en ce sens mais également son animation (Comité rue principale, CLD, SADC, CCIM, municipalité) ▪ Faire connaître et assurer la promotion de l'offre commerciale de Maniwaki auprès de la population et des villégiateurs environnants (SADC, CCIM) ▪ Réaliser et mettre à jour une étude des locaux commerciaux vacants (CLD, CCIM, SADC) ▪ Identifier les secteurs de commerces faisant l'objet des fuites commerciales et mesurer les occasions d'affaires susceptibles d'attirer des promoteurs (CLD, SADC, municipalité) ▪ Étudier la pertinence de doter le centre-ville d'un plan particulier d'urbanisme, de revitalisation et d'embellissement (PPU) (municipalité) ▪ Étudier la pertinence de créer une SDC (CCIM) ▪ Accentuer le développement du marché public : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Doter le marché d'infrastructures permanentes de vente ▪ Assurer une meilleure signalisation d'acheminement ▪ Assurer une présence grandissante des producteurs locaux et régionaux ▪ Assurer l'accessibilité d'une offre commerciale adaptée au marché des villégiateurs et des touristes et ce, plus particulièrement les week-ends (CCIM, SADC, CLD) ▪ Mettre en place un programme continu de formation à l'accueil et au service à la clientèle (CCIM, TVG)

Plan d'action : Orientation 1



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
<p>Maintenir et développer le rôle moteur de pôle commercial et de services de Maniwaki</p>	<p>Le développement et la promotion d'une image de marque pour Maniwaki</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir et mettre en œuvre un plan de promotion et de visibilité pour attirer des personnes, des entreprises, des investissements et des visiteurs (municipalité et ses partenaires) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser les consultations nécessaires pour en arriver à établir l'image de marque qu'on souhaite véhiculer et ce, à la lumière des forces et éléments distinctifs de Maniwaki (point de rencontre de trois cultures, la jonction de deux rivières au cœur de la ville, qualité de vie urbaine en pleine nature, etc.) ▪ Définir les clientèles à qui on désire s'adresser dans chacune des catégories de public cible et préciser l'ordre de priorités des clientèles dans les actions de promotion à mener ▪ Élaborer un plan de promotion pour chaque clientèle priorisée ▪ Faire réaliser une ou des maquettes distinctes de l'image retenue pour Maniwaki avec signature, logo et slogan et application imprimée et électronique ▪ Concevoir, produire ou revoir l'ensemble des objets et outils requis pour le déploiement de l'image du territoire, par exemple : affiches, dépliants, cartes du territoire, cartes postales, auto-collants, signalisation, oriflammes, normes graphiques, site internet, etc. ▪ Sélectionner, créer et produire des objets distinctifs de la communauté arborant la nouvelle image : sacs pour l'achat local, t-shirt design, casquettes, étiquettes pour producteurs, gourdes et articles de plein air pour les touristes et autres visiteurs, etc. ▪ Instituer et développer un « Club des Ambassadeurs », réunissant des personnes soit originant de Maniwaki soit qui y ont fait leur marque, et qui sont susceptibles d'être des porte-parole et des promoteurs de la Ville et de sa région (municipalité)

Plan d'action : Orientation 1



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Maintenir et développer le rôle moteur de pôle commercial et de services de Maniwaki	Le développement de l'axe de la route 105 pour faciliter l'accessibilité au territoire et aux marchés	<ul style="list-style-type: none">▪ Documenter l'importance de l'axe de la route 105 comme vecteur de développement économique du territoire (CLD)▪ S'assurer que le développement de cet axe de la 105 fasse partie des priorités d'action de représentation de la MRC (municipalité)▪ Assurer les représentations nécessaires auprès du ministère des Transports et du député (MRC, municipalité)

Plan d'action : Orientation 1



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉS D'ACTION

MOYENS

Maintenir et développer le rôle moteur de pôle commercial et de services de Maniwaki

La poursuite du développement de l'Internet sur tout le territoire

- Faire de l'accès Internet une des caractéristiques distinctives de Maniwaki
 - Évaluer la faisabilité à ce que l'accès Internet fasse partie des services de base offerts et accessibles à tous les citoyens de Maniwaki (municipalité)
 - Évaluer la faisabilité à ce que tout Maniwaki devienne une zone d'accès internet sans fil gratuits («wi-fi» hotspots) pour en faire un aspect stratégique contribuant autant au développement économique qu'à la qualité de vie de sa population (municipalité, CLD)

ORIENTATION 2 : Faire de Maniwaki un milieu de vie attractif autant pour les résidents, les visiteurs que pour des entreprises



Dans l'ensemble des consultations menées au cours de cette démarche de planification, tous ont reconnu l'importance de la qualité de vie comme facteur majeur de développement du territoire. C'est à la fois ce qui fait que les gens souhaitent y rester ou s'y installer, tout en compensant pour des conditions de vie qui, dans bien des cas, peuvent paraître moins avantageuses. Dans un contexte de décroissance démographique, de vieillissement de la population et d'exode des jeunes, accroître la qualité de vie comme facteur attractif et rétentif devient une priorité.

La qualité de vie, c'est un ensemble d'éléments qui rendent la vie plus agréable : l'hébergement en premier lieu, l'accès à la culture, aux loisirs, aux services de santé et autres services sociaux, la vie communautaire, etc.

Maniwaki n'est pas démunie sur ce plan mais l'amélioration de la qualité de vie demeure un enjeu majeur qui soulève plusieurs défis. Plusieurs considérés par le Forum d'avril ont été retenus comme des priorités d'action.

- ✓ La consolidation des services en place et le développement de nouveaux pour desservir les familles et une population vieillissante
- ✓ Le développement, en nombre et en qualité, de l'offre d'hébergement sur le territoire
- ✓ L'accessibilité de l'information sur les services et activités offerts
- ✓ Le développement de l'offre culturelle
- ✓ L'information sur les opportunités d'affaires, de carrières et d'emplois à Maniwaki
- ✓ La formation des jeunes et le développement de programmes plus attractifs

Plan d'action : Orientation 2



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Faire de Maniwaki un milieu de vie attractif autant pour les résidants, les visiteurs que pour des entreprises	La consolidation des services en place et le développement de nouveaux pour desservir les familles et une population vieillissante	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la concrétisation du plan d'action élaboré et adopté par la Table du développement social

Plan d'action : Orientation 2



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Faire de Maniwaki un milieu de vie attractif autant pour les résidants, les visiteurs que pour des entreprises	Le développement, en nombre et en qualité, de l'offre d'hébergement sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la concrétisation des projets domiciliaires suivants (municipalité et promoteurs concernés) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le développement domiciliaire du Parc Auger ▪ Le projet de développement de condos McConnery ▪ Assurer la concrétisation du projet de résidences pour personnes âgées à l'école Christ-Roi, sous forme de coopérative de solidarité ▪ Donner suite au plan des infrastructures nécessaires, au projet Maurice Nault (municipalité et promoteur concerné) ▪ Identifier les autres terrains disponibles pour le développement résidentiel (zonage et infrastructures) et lancer un appel de propositions auprès des promoteurs potentiels (municipalité) ▪ Instaurer un programme d'assistance et de soutien financier pour faciliter l'accès des familles à une nouvelle propriété (municipalité) ▪ Promouvoir les avantages distinctifs de résider à Maniwaki (municipalité) ▪ Examiner la possibilité de revoir la taxation des multi-logements pour le rendre concurrentielle à ce qui existe ailleurs dans la région (municipalité)

Plan d'action : Orientation 2



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Faire de Maniwaki un milieu de vie attractif autant pour les résidants, les visiteurs que pour des entreprises	L'accessibilité de l'information sur les services et activités offerts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser et mettre à jour une trousse d'informations destinée aux nouveaux résidants sur les services et activités offerts sur le territoire (municipalité) ▪ Former un comité d'accueil et de promotion pour les nouveaux résidants pour assurer une meilleure intégration des nouveaux venus dans la communauté (CCIM) ▪ Assurer une meilleure utilisation du site Internet de la municipalité comme plate-forme et portail pour tout ce qui concerne l'information, services et activités sur le territoire (municipalité)

Plan d'action : Orientation 2



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉS D'ACTION

MOYENS

Faire de Maniwaki un milieu de vie attractif autant pour les résidants, les visiteurs que pour des entreprises

Le développement de l'offre culturelle

- Assurer le développement d'une salle de spectacles (comité de la Maison de la culture de Maniwaki)
- Étudier la pertinence et la faisabilité d'organiser et présenter un événement annuel et récurrent qui témoignerait du fait que Maniwaki est le point de rencontre de trois cultures : amérindienne, française et irlandaise
- Favoriser l'acquisition d'œuvres publiques réalisées par des artistes professionnels de la région (MRC, municipalité)

Plan d'action : Orientation 2



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉS D'ACTION

MOYENS

Faire de Maniwaki un milieu de vie attractif autant pour les résidants, les visiteurs que pour des entreprises

L'information sur les opportunités d'affaires, de carrières et d'emplois à Maniwaki

- Faire en sorte que le site Internet de la municipalité devienne une véritable portail Internet de toutes les opportunités offertes sur son territoire : emplois, opportunités d'affaires, terrains et bâtiments disponibles, etc. (municipalité)

Plan d'action : Orientation 2



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Faire de Maniwaki un milieu de vie attractif autant pour les résidants, les visiteurs que pour des entreprises	La formation des jeunes et le développement de programmes plus attractifs axés sur le développement de la culture entrepreneuriale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier la pertinence de transformer le réseau scolaire en écoles entrepreneuriales et d'axer leurs projets éducatifs en conséquence (commission scolaire et directions d'école) ▪ Assurer le maintien et le développement de l'offre actuelle de formation, tant au niveau primaire, secondaire que collégiale (commission scolaire, centre collégial) ▪ Voir à assurer une nouvelle offre de formation professionnelle et formation continue en lien avec les secteurs d'activités économiques du territoire (commission scolaire) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les créneaux les plus porteurs à offrir ▪ Mettre en place les partenariats nécessaires à l'obtention du financement approprié (meurs d'harmonisation) ▪ Poursuivre les activités de sensibilisation à l'entrepreneurship au sein des écoles du territoire (SADC)

ORIENTATION 3 : **Soutenir les entreprises existantes dans les secteurs considérés comme importants et caractéristiques du territoire**



Les consultations menées et nos propres observations nous ont amené à conclure à la faiblesse du dynamisme économique local et surtout à celle de l'esprit entrepreneurial, à un territoire qui, traditionnellement, a été porté à attendre que le développement vienne de l'extérieur.

De toute évidence, il faut dynamiser le milieu économique local qui doit devenir le principal vecteur de croissance de la richesse collective. Il faut miser d'abord et avant tout sur les forces et avantages du territoire, favoriser le développement des entreprises existantes qui sont moins dépendantes de décisions venants totalement de l'extérieur. Dans la conjoncture actuelle, il faut privilégier des secteurs qui reposent sur les marchés domestiques (Québec et Canada), plus rapprochés et plus faciles à atteindre, et qui nécessitent des capacités entrepreneuriales disponibles au plan local et régional et des capitaux plus limités, à la mesure de la capacité d'investissement régional.

Ces secteurs, en grande partie en harmonie avec les priorités régionales, sont la transformation des produits forestiers et de l'agroforesterie, le secteur agricole et de la transformation agroalimentaire, le tourisme.

Il faut également encourager le développement de l'entrepreneuriat local. Modifier une culture entrepreneuriale nécessite du temps et un processus de maturation qui peut être plus ou moins long. Mais, chose certaine, il faut s'y mettre le plus rapidement possible même si les résultats peuvent prendre du temps à venir.

Les priorités suivantes ont été retenues à ce niveau lors des consultations :

- ✓ La coordination et l'harmonisation des ressources de soutien (financier, technique et professionnel) au développement économique
- ✓ La mise à disponibilité des programmes susceptibles d'aider à l'amélioration de la performance des entreprises existantes
- ✓ Le réseautage de l'industrie locale avec les autres secteurs d'activités
- ✓ Le développement de l'offre agroalimentaire et sa mise en marché
- ✓ Le développement d'une offre touristique attractive
- ✓ Le développement de la culture entrepreneuriale en misant en priorité les jeunes et le milieu scolaire

Plan d'action : Orientation 3



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Soutenir les entreprises existantes dans les secteurs considérés comme importants et caractéristiques du territoire	La coordination et l'harmonisation des ressources de soutien (financier, technique et professionnel) au développement économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une collaboration plus étroite entre les organismes de soutien au développement économique ; se doter et mettre en application un plan de promotion commun de l'offre de services de ces organismes (CLD, SADC, CLE) ; se doter d'un plan commun de soutien des entreprises en matière d'innovation et de R&D ▪ Accroître la présence des organismes de soutien au développement économique (CLD, SADC, CLE) auprès des entreprises du territoire ; visite systématique et régulière des entreprises pour identification des besoins et orientation vers les ressources les plus aptes à le soutenir

Plan d'action : Orientation 3



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
<p>Soutenir les entreprises existantes dans les secteurs considérés comme importants et caractéristiques du territoire</p>	<p>La mise à disponibilité des programmes susceptibles d'aider à l'amélioration de la performance des entreprises existantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer les entreprises dans leurs démarches visant à profiter des programmes disponibles, leurs démarches étant relatives à l'innovation, à l'amélioration de la productivité et à la recherche et développement (procédés, équipements, développement de produits), à leurs projets d'expansion ou de modernisation, au développement des marchés (CLD, SADC) ▪ Supporter les entrepreneurs dans le développement de leurs outils promotionnels visant le développement de nouveaux marchés (CLD, SADC) ▪ Actualiser les politiques d'aide ou d'investissement (CLD, SADC) en fonction de la nouvelle réalité économique de façon à offrir des conditions de financement facilitantes dans les secteurs jugés importants ▪ Organiser annuellement une rencontre entre les agents de développement du CLD et de la SADC et les représentants des ministères concernés pour une mise à jour de l'information sur les divers programmes disponibles et sur leurs capacités d'adaptation face aux particularités locales ▪ Faire les représentations nécessaires pour rendre les programmes gouvernementaux plus malléables et qui puissent tenir compte des particularités des milieux (MRC, CLD, SADC) ▪ Maintenir la présence active du territoire dans les travaux des programmes Accord touchant le secteur forestier (2^e et 3^e transformation) (CLD)

Plan d'action : Orientation 3



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Soutenir les entreprises existantes dans les secteurs considérés comme importants et caractéristiques du territoire	Le réseautage de l'industrie locale avec les autres secteurs d'activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser annuellement un forum de mobilisation des intervenants locaux, des entreprises, des intervenants gouvernementaux, des intervenants en formation etc. Ce forum vise à améliorer la concertation, la synergie et les regroupements d'entreprises vers des objectifs communs; une étape très importante compte tenu des problèmes de volume et de masse critique. Le forum vise à inciter les intervenants locaux à assumer un réel leadership dans le milieu et faire en sorte que chacun se sente interpellé, perçoive l'urgence de la situation et agisse en concertation. (municipalité en collaboration avec le CLD et a SADC) ▪ Poursuivre les actions de Comité Action Forêt de la Vallée-de-la-Gatineau ▪ Développer et animer une activité récurrente de réseautage entre les entreprises du territoire (CCIM)

Plan d'action : Orientation 3



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Soutenir les entreprises existantes dans les secteurs considérés comme importants et caractéristiques du territoire	Le développement de l'offre agroalimentaire et sa mise en marché	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer globalement la concrétisation des phases 2 et 3 du plan de mise en valeur des potentiels agricoles et agroalimentaires déjà mis de l'avant par le CLD ▪ Étudier le potentiel de développement du secteur maraîcher sur du terrain disponible à Maniwaki, notamment la culture sous-tunnel (CLD) ▪ Évaluer la mise en place d'un incubateur d'entreprises destiné plus particulièrement au secteur de la transformation alimentaire (CLD) ; des services collectifs en vue de développer le secteur, tant dans les processus de production que de distribution et de commercialisation ▪ Assurer la promotion des produits locaux auprès du marché local et régional (CLD)

Plan d'action : Orientation 3



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉS D'ACTION

MOYENS

Soutenir les entreprises existantes dans les secteurs considérés comme importants et caractéristiques du territoire

Le développement d'une offre touristique attractive

- Se doter d'un plan de développement de l'offre touristique de façon à accroître le potentiel d'attractivité touristique de Maniwaki et de sa région (TVG)
- Étudier la pertinence et la faisabilité de développer un produit d'appel fort misant sur la présence des rivières en plein cœur de Maniwaki : fontaines, jeux d'eau, etc. (municipalité)
- Assurer la reconnaissance de Maniwaki comme village-relais par le MTQ (municipalité)
- Assurer une présence active de Maniwaki dans les activités de promotion de Tourisme Vallée-de-la-Gatineau et de Tourisme Outaouais
- Se doter d'un lieu permanent d'accueil et d'information touristique qui puisse bien refléter le dynamisme de Maniwaki et son caractère distinctif (municipalité et TVG)

Plan d'action : Orientation 3



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Soutenir les entreprises existantes dans les secteurs considérés comme importants et caractéristiques du territoire	Le développement de la culture entrepreneuriale en misant en priorité les jeunes et le milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier la mise en place d'une cellule de mentorat sur le territoire (CLD) ▪ Réaliser des ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les écoles (CJE) ▪ Soutenir et accompagner les jeunes dans leurs démarches de pré-démarrage et de démarrage d'entreprise (CJE, SADC) ▪ Supporter un projet éducatif qui encourage le développement de la culture entrepreneuriale au secondaire (CLD et CJE)

ORIENTATION 4 : **Déployer sur le territoire des** **conditions facilitantes à la** **création et à la venue de** **nouvelles entreprises**



Même si le développement économique de Maniwaki – et c’est le cas selon nous pour toute la région - ne peut dépendre de la seule stratégie qui viserait la création et la venue de nouvelles entreprises, il n’en reste pas moins que Maniwaki doit déployer des conditions facilitantes qui sont susceptibles d’aider la venue de telles entreprises.

Les priorités suivantes ont été retenues à ce niveau lors des consultations :

- Assurer la disponibilité de terrains desservis et accessibles, de locaux et bâtiments pouvant accueillir de nouvelles entreprises
- Assurer la prospection d’entreprises et le soutien à leur implantation
- Promouvoir le territoire, ses atouts et son potentiel pour de nouvelles entreprises

Plan d'action : Orientation 4



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉS D'ACTION

MOYENS

Déployer sur le territoire des conditions facilitantes à la création et à la venue de nouvelles entreprises

Assurer la disponibilité de terrains desservis et accessibles, de locaux et bâtiments pouvant accueillir de nouvelles entreprises

- Poursuivre les travaux visant à se doter d'un condo industriel (municipalité, CLD, CCIM, SADC)
- Assurer, en fonction des opportunités d'affaires qui pourraient se présenter, l'installation des infrastructures sur les terrains non-utilisés du parc industriel (municipalité)
- Se doter d'un plan de développement de l'aéroport et des terrains à proximité
- Réaliser et mettre à jour l'inventaire des terrains, bâtiments et locaux disponibles (CLD)
- Rendre disponible l'inventaire des terrains, bâtisses et locaux disponibles sur le site Internet de la municipalité et celui du CLD
- Réaliser une étude visant la création d'une coopérative d'entrepreneurs (CCIM)
- Assurer l'accès Internet haute vitesse dans le périmètre urbain pour les entreprises (municipalité)

Plan d'action : Orientation 4



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉS D'ACTION

MOYENS

Déployer sur le territoire des conditions facilitantes à la création et à la venue de nouvelles entreprises

Assurer la prospection d'entreprises et le soutien à leur implantation

- Évaluer la pertinence de se doter d'un commissaire au développement économique propre à Maniwaki (Municipalité)
- Garder l'œil ouvert sur les perspectives d'accueil de nouvelles entreprises et leur offrir le cas échéant le soutien nécessaire (CLD, SADC, municipalité)

Plan d'action : Orientation 4



ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT	PRIORITÉS D'ACTION	MOYENS
Déployer sur le territoire des conditions facilitantes à la création et à la venue de nouvelles entreprises	Promouvoir le territoire, ses atouts et son potentiel pour de nouvelles entreprises	<ul style="list-style-type: none">▪ Développer les outils de promotion nécessaires pour promouvoir le potentiel de Maniwaki pour y implanter une entreprise et plus particulièrement de son parc industriel et de son centre-ville▪ Promouvoir davantage l'aéroport comme facilité pour les entreprises du territoire▪ Sensibiliser les résidents et les villégiateurs au potentiel d'investissement dans Maniwaki et sa région▪ Promouvoir les avantages distinctifs de Maniwaki pour le travail autonome et le télétravail (notamment Internet haute vitesse)▪ Recourir aux Ambassadeurs de Maniwaki pour promouvoir le potentiel et les atouts de Maniwaki pour s'y implanter